

Au 3^e paragraphe de la page 6, l'objectif de la Stratégie est énoncé très clairement, favoriser la croissance économique de secteur forestier. Toutefois, le nom de la Stratégie n'est pas aussi clair. Considérant que les orientations économiques du gouvernement ontarien sont très claires et que l'objectif de la Stratégie l'est d'autant plus, un nouveau nom me semble tout à fait approprié. D'ailleurs, ce paragraphe devrait être le premier. Les deux paragraphes précédents sont très décousus en termes d'idées. Il y a beaucoup trop d'éléments, peu développés.

La vision forestière énoncée à la page 8 : la première phrase n'est pas un énoncé de vision, mais plutôt un fait. De plus, il est préférable d'avoir un énoncé de vision à une seule phrase. Reformuler la vision.

Considérant que la Stratégie mise sur l'économie, il va de soi que 3 des 4 axes misent sur le pôle économique. Toutefois, on parle beaucoup de gestion durable. Les trois piliers étant économique, social et environnemental, je trouve très choquant de ne voir que ces deux derniers regroupés dans un même axe et avec si peu d'orientations.

Secteur forestier de l'Ontario : explorer les possibilités

« Ces collectivités souhaitent participer davantage à la gestion des forêts et en retirer des avantages économiques directs et des débouchés permettant de créer davantage d'entreprises autochtones dans le secteur forestier ». On parle d'accroître la participation. Alors comment allez-vous vous y prendre outre le fait d'accroître la main-d'œuvre autochtone? La participation ne se résume pas qu'à travailler dans le secteur forestier.

Secteur forestier de l'Ontario : mettre à profit les possibilités

Le paragraphe sur la certification forestière devrait avoir une plus grande importance. Il s'agit d'un atout majeur dans la commercialisation des produits forestiers canadiens et il serait judicieux de développer davantage cet élément.

Dans la première phrase du paragraphe sur l'approvisionnement en bois et la demande future, on dit que l'industrie existante ne peut pas récolter le 15 millions de mètres cubes disponible. Pourquoi? Pour que cette idée soit bien reçue par la population, il faut développer davantage et démontrer que les actions à cet égard permettront d'assurer la durabilité.

Axe : Accroître l'exploitation du bois

Étant donné le nombre important de forêts privées en Ontario, il faudrait les inclure davantage dans la Stratégie. Une seule phrase les concerne et l'action est très peu engageante.

Axe : Renforcer notre compétitivité des coûts

Examiner les coûts de l'énergie. Mais encore? Aucune orientation n'est énoncée, aucune action à venir.

Abaisser les taxes et impôts. Pour écrire cela dans la Stratégie sans présenter des statistiques sur les bénéfices de l'année 2018-2019 pour les industries forestières suite à cette mesure? Cet énoncé est dépourvu d'engagement. Aussi, a-t-on l'intention de conserver ces mesures à moyen ou long terme, du moins, jusqu'en 2030?

Examiner certaines composantes du prix de coupe. Encore une fois, rien d'engageant à cet égard. Il est indiqué « les composantes de ce régime pourraient... ». Le verbe pouvoir m'apparaît peu contraignant.

Axe : Favoriser l'innovation, les marchés et les talents

Faire de l'Ontario le choix naturel. Je trouve tout à fait pertinent de faire du bois ontarien une marque de commerce avec l'Ontario Wood logo. Cette action nous ramène directement à l'importance de la promotion de la gestion durable des forêts ontariennes et à l'importance de la certification forestière.

Soutenir l'innovation dans la construction. Les actions nommées sont peu novatrices en elles-mêmes. De plus, aucun engagement n'est pris directement à l'égard des compagnies forestières, des industries, des usines de seconde et troisième transformation, etc.

Axe : Promouvoir l'intendance et la durabilité

Cette section de la Stratégie est la plus problématique à mon avis surtout si l'idée est de faire une Stratégie forestière au sens large plutôt que seulement axée sur le pôle économique.

« L'Ontario continuera de soutenir la recherche appliquée et la surveillance afin d'alimenter la prise de décision... ». En quoi et à quelle hauteur le soutien sera-t-il donné?

Établir et renforcer des partenariats avec les Autochtones. Les relations gouvernementales avec les Autochtones doivent être beaucoup plus approfondies que ces aspects économiques.

Améliorer la collaboration dans la gestion des forêts. En quoi la fusion d'unités de gestion et la modernisation vont accroître la participation? La participation citoyenne est complètement absente de la Stratégie. Bien que vous fassiez illusion à la collaboration avec les communautés autochtones à quelques reprises, cela n'est pas suffisant. Et qu'en est-il du reste des communautés?

Le 2^e et le 3^e paragraphe dans la section « Respecter les droits autochtones et protéger les valeurs forestières » ne sont pas du tout pertinents dans ce contexte.

Répondre à un changement climatique. D'abord on parle de changements climatiques au pluriel et non au singulier.

Aussi, que veut dire la phrase « L'Ontario est également déterminé à s'adapter aux changements climatiques actuels et futurs, et à en atténuer les effets, en contribuant à bâtir la résilience dans les collectivités, et à réduire les répercussions possibles des feux de végétation. Encore une fois, trop d'éléments dans la même phrase. Qu'entendez-vous par bâtir la résilience dans les collectivités?

Pour une Stratégie qui porte jusqu'en 2030, la place des changements climatiques est peu démontrée. Bien que les aspects économiques soient prioritaires, lorsqu'on parle d'innovation et de développement de marché, il y a tellement à faire considérant les enjeux des changements climatiques. On reconnaît tout de suite les orientations du gouvernement Ford dans cette Stratégie en évacuant cet aspect.

Commentaires plus généraux

On parle d'éducation forestière, mais cela qu'au niveau du système d'éducation. Que faites-vous de l'éducation globale pour sensibiliser les gens à la gestion durable de vos forêts? À l'apport de la foresterie dans la lutte et l'atténuation des changements climatiques?

On parle d'exportation des produits forestiers ontariens, notamment aux États-Unis, mais qu'en est-il de vos actions à l'égard de la promotion internationale? Pour une Stratégie misant sur la prospérité des marchés, l'innovation, etc., des actions de promotion à l'internationale et à l'échelle canadienne devraient ressortir plus clairement.

Mettre un tableau synoptique pour présenter sommairement les actions, car présentement, la Stratégie est tellement descriptive qu'on ne retrouve pas clairement les actions.

À ce sujet, la Stratégie demeure très descriptive. Elle présente beaucoup de fait, sans les relier concrètement à des actions gouvernementales. Elle est à mon avis très peu engageante.